

Centre de Ressources Territorial pour les personnes âgées - CRT VIVRE -



**Faciliter et améliorer
l'accompagnement des personnes
âgées à leur domicile et leurs aidants**

QU'EST QU' UN CRT ?

Le Centre de Ressources Territorial a pour objectif de permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie, qui le souhaitent, de rester à domicile. Dans ce but, l'équipe du CRT travaille avec ses partenaires pour permettre à la personne accompagnée de bénéficier d'une offre de services renforcée : SSIAD, SSAD, professionnels libéraux... Le CRT propose également des actions spécifiques pour soutenir l'aidant et lutter contre l'isolement ou former les professionnels de santé.



COMMENT CONTACTER LE CRT ?

Vous pouvez contacter le CRT par téléphone au **06.72.94.95.56**
ou via l'adresse suivante : coordination@crtvivre.fr

L'équipe est composée des professionnels suivants :

- Une IDE coordinatrice «pivot» du CRT
- Un temps de médecin coordonnateur gériatre

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les personnes âgées de plus de 60 ans souhaitant rester à domicile, bénéficiant déjà de l'intervention de prestataires (SSIAD, SSAD) et ayant malgré tout des difficultés à se maintenir à domicile.



CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Isolement social
- Pathologie neurocognitive avec troubles du comportement gênant la vie quotidienne et pathologies neurocognitives associées ou autres pathologies
- Troubles de la déglutition
- Risques de chutes

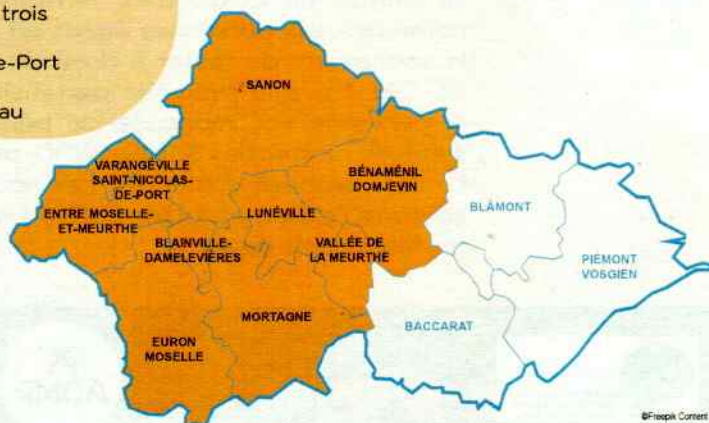
QUI PEUT SOLLICITER LE CRT ?

- La personne elle-même et les aidants
- Tous les acteurs de soins hospitaliers ou libéraux
- Les associations de service à la personne : SSIAD, SAAD, accueil de jour
- Les intervenants institutionnels et de coordination : services départementaux, dispositif d'appui à la coordination

QUEL EST LE TERRITOIRE COUVERT ?

Le territoire couvert par les trois SSIADs partenaires :

- SSIAD de Saint-Nicolas-de-Port
- SSIAD d'Einville-au-Jard
- SSIAD de Blainville-sur-l'Eau



©Freepix Content